



L'expertise vétérinaire
au quotidien

Sa santé protégée
et vos frais remboursés
à partir de 9,99 € par mois !



Demandez votre devis gratuit !



www.bullebleue.fr

Assurance santé animale depuis 2010

| Assurer son animal, une évidence

Votre animal de compagnie est un ami fidèle qui vous apporte amour et réconfort au quotidien. Comme vous, il mérite les meilleurs soins en cas de maladies ou d'accidents. **Avec une assurance santé animale,** vous pouvez faire face immédiatement aux frais de santé souvent importants et toujours imprévus. Grâce à Bulle Bleue, **vous pouvez vous consacrer sereinement à ceux qui partagent votre vie, libéré des soucis financiers.**



| Offrez-lui sa bulle de protection

Bulle Bleue, c'est une expertise de confiance

- Marque créée par des vétérinaires.
- Plus de 140 000 animaux assurés en 15 ans.
- 100 % de vos demandes gérées par des équipes issues du monde vétérinaire.

Personnalisez votre formule
pour votre animal et votre
budget !

TAUX DE REMBOURSEMENT

Maladie / Accident

✓ Consultations

- De généraliste
- De spécialiste
- D'urgence
- De médecine douce

✓ Examens

- Analyses de laboratoire
- Radiographie, échographie, scanner

✓ Chirurgie

- ✓ Hospitalisation
- ✓ Médicaments
- ✓ Physiothérapie

PLAFOND ANNUEL DE REMBOURSEMENT

Augmentez le plafond de remboursement annuel : +500 € • +1 000 €

FRANCHISE ANNUELLE

BUDGET PRÉVENTION

Participe au remboursement des soins préventifs :

- ✓ Vaccins
- ✓ Antiparasitaires
- ✓ Vermifuges
- ✓ Compléments alimentaires
- ✓ Phytothérapie
- ✓ Homéopathie
- ✓ Produit d'hygiène
- ✓ Stérilisation
- ✓ Détartrage
- ✓ Dépistage

Augmentez le budget prévention annuel : +50 € • +100 € • +150 € • +200 €

EXEMPLE DE REMBOURSEMENT

(après déduction de la franchise annuelle)

Pour une facture comprenant :

Examens + Chirurgie + Soins + Médicaments

1000 €



700 €

750 €

800 €

Avec Payvet : rien à régler en clinique et votre reste à charge en 3x sans frais (à partir de 50 €).

DES COTISATIONS ADAPTÉES À VOTRE ANIMAL

Nos cotisations sont personnalisées **en fonction de la race et de l'âge** de votre animal, pour lui permettre d'être **protégé par nos garanties tout au long de sa vie !**

Souscription possible à partir de 2 mois et jusqu'à 7 ans inclus selon l'espèce et sa race.

Frais de dossier : 12,90 € (uniquement au moment de la souscription)

**Demandez votre cotisation
personnalisée en ligne !**



www.bullebleue.fr



Scannez-moi !

Bulle Bleue, plus qu'une simple assurance...

Conçue par des vétérinaires, l'assurance Bulle Bleue vous propose des garanties adaptées à la réalité des soins animaux, et à des cotisations pensées pour tous les budgets.

Bulle Bleue c'est une assurance complète à partir de 9,99 €/mois pour votre chat, et 15,99 €/mois pour votre chien. Et si vous avez plusieurs animaux, bénéficiez de notre offre famille nombreuse !

» Découvrez nos avantages et services inclus :

Les maladies prises en charge après 7 jours seulement grâce au Certificat de Santé⁽⁴⁾ !

Bénéficiez d'une **réduction du délai de carence maladie à 7 jours** au lieu de 45 jours, pour toute souscription **avec le Certificat de Santé Bulle Bleue**. Votre animal est ainsi couvert s'il tombe malade après le 7^e jour de carence !



Demandez-le à votre vétérinaire !

payvet

Avec Payvet,
rangez votre carte bancaire !

- ✓ **100% de votre facture avancée** directement à l'issue de la consultation, aucuns frais à régler sur place
- ✓ Un **paiement en 3x sans frais** pour votre reste à charge, à partir de 50 €⁽⁵⁾

Des remboursements simplifiés
avec l'application Bulle Bleue !



(4) Remboursement des frais vétérinaires engagés après le 7^e jour de carence, en cas de maladie et d'accident.

(5) Voir modalités dans les conditions générales d'utilisation Payvet.

Pourquoi choisir Bulle Bleue pour assurer votre animal ?



Une protection santé complète personnalisable

Formules complètes (consultations, examens, hospitalisation, médicaments, chirurgie...) à 80 % de remboursement, avec un plafond maximum de 4 500 €/an.



Une couverture maladie optimale

Grâce à la prise en charge des maladies chroniques, héréditaires et congénitales⁽¹⁾.



Les maladies prises en charge après 7 jours

Souscrivez avec le Certificat de Santé Bulle Bleue et bénéficiez d'une réduction du délai de carence maladie⁽²⁾ à 7 jours⁽³⁾ (contre 45 jours initialement).



Couvert même à l'étranger !

(Voir conditions dans les dispositions générales).



Des équipes issues du monde vétérinaire au service de nos clients.

Demandez
votre devis gratuit !



www.bullebleue.fr



Nos conseillers en santé animale sont
à votre disposition du lundi au vendredi, 9h-19h :



03 62 533 533

(1) À l'exception de 6 d'entre elles, selon les conditions décrites dans nos Dispositions Générales.

(2) Hors chirurgie suite à maladie, pathologies des ligaments croisés, affections des glandes lacrymales, entropions, ectropions et mauvaises implantations de cils.

(3) Sous 7 jours, si le Certificat de Santé Bulle Bleue nous parvient dans les 7 premiers jours de votre contrat. S'il nous parvient entre le 7^e et le 45^e jour de la carence maladie, votre animal est assuré pour la maladie dès le lendemain de la réception du Certificat de Santé Bulle Bleue. Si vous souscrivez sans ce document rempli par votre vétérinaire, le délai de carence maladie classique de 45 jours sera appliqué.

L'assurance santé animale Bulle Bleue est distribuée et gérée par Animal Experts - SAS au capital de 10 000 € - 2, rue Horus - 59650 Villeneuve d'Ascq - 507 551 125 RCS Lille Métropole - agissant en qualité de courtier d'assurance - ORIAS n° 08044780 (www.orias.fr). Animal Experts est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place Budapest 75436 Paris

